

A voglia scritta



LE BILLET
D'HUMEUR

Régulièrement, l'URPS ML de Corse donnera la parole aux Médecins Libéraux au travers d'un billet d'humeur dont le sujet et la rédaction seront libres.

Pour cette première, la plume est prise par

le Dr Antoine GRISONI, Médecin Généraliste à Solenzara.

MÉDECINS LIBÉRAUX, A VOS PLUMES !

Le billet d'humeur, c'est comme un électron libre. Il se place résolument du côté du commentaire, et même dans son aspect le plus subjectif.

Le billet d'humeur, c'est avant tout un regard très personnel, décalé et critique sur un fait d'actualité.

Le billet d'humeur, c'est une prise de parole individuelle qui n'engage que son auteur.

Le billet d'humeur ne s'interdit rien, y compris la mauvaise foi.

Le billet d'humeur, c'est aussi le lieu de l'indignation, du coup de gueule et de la mauvaise humeur...

Dans un moment de rêverie et d'abandon, très éloigné de l'onirisme romantique, j'imagine ma future retraite dans quelques années. Ma comptable en rigolant me dit : « Eh bien tu fermes définitivement, et un mois après tu te ré installes sur la commune voisine pour bénéficier des avantages fiscaux des zones désertifiées, et travailler à mi-temps! »

Cela me laisse un moment sans voix, puis je la regarde et réponds. Au train où vont les choses, quand ce moment arrivera, on peut craindre que l'état ne s'occupera plus que de l'hospitalisation publique et des plus démunis. Le reste, c'est-à-dire la majorité, sera aux mains des mutuelles. Le corps médical sera confronté à des choix.

Accepter d'entrer dans un réseau de soins des assurances, pour s'assurer, sinon des revenus confortables, des revenus tout court, ou refuser. Refuser, parce que cela voudrait dire ne plus du tout maîtriser les moyens et les personnes à mettre en œuvre pour le bien de ses patients. Et quels patients d'ailleurs ? Uniquement ceux qui auront eu les moyens d'accéder au système. Parce qu'il faudrait se conformer à toutes les protocollisations qui progressivement remplacent l'écoute, l'examen clinique, la réflexion sur les situations et le feeling, toutes choses impossibles à comptabiliser.

Si l'on est d'accord, ou forcé, on peut décider de consacrer une partie de son temps aux exclus, mais alors cela n'a plus rien à voir avec la solidarité nationale : on est dans la charité pure, le fait du prince.

Ou pas, parce que il y aura bien sur des médecins qui ne se poseront aucune question, et d'autres qui préféreront par-dessus tout leur tranquillité. Peu à ce stade seront encore animés, j'en ai peur, de cet ADN qui, à tort ou à raison, nous a constitué des décennies durant : le docteur gagne bien une vie qu'il doit sacrifier à son art !

Et si l'on refuse, alors c'est qu'on rentre en résistance, mais là pas de convention même imparfaite pour se protéger, pas d'état qui s'en est lavé les mains, et quid des syndicats ?

Y aura-t-il des organisations professionnelles qui auront eu le temps de devenir assez fortes pour s'opposer à la logique de rentabilité, ne serait-ce que pour le bénéfice des malades ?

Mais bon, je rêve, ça n'arrivera sûrement pas, parce que le sursaut, c'est maintenant qu'il va avoir lieu, dans ce combat contre la loi de santé qui prépare ce futur d'effroi.

Je ne peux pas croire que ma profession va se tromper de bataille, qu'elle va céder au contexte, ou reculer devant le dogmatisme politique et rater cet instant, en pensant qu'il y en aura un meilleur.

Nous le disons depuis des mois, si vous n'êtes pas d'accord avec cette loi, si vous la trouvez dangereuse, pour votre métier, pour la santé dans son ensemble, vous devez le dire maintenant, et le manifester par les moyens de votre choix.

Des moyens, syndicats, mais pas que, coordinations, forum, simples confrères, ou autres vont vous en proposer. Alors prenez l'option que vous voulez, mais résistez.

Dr Antoine Grisoni